

SAS HECTARE

75, ZI les Portes Domitienne

FACTURE	FSG 22-0134	
Dénomination	Date	Dossier
Parcelle B11, 1048, 1050 SAINT FOY DE PEYROLIERE	08/02/22	22-0084

34740 VENDARGUES

OK AS
Nv Projet Place Henri Dunan

DESIGNATION	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant H.T.
Sondages et essais géotechnique (ancienne G0)				
Amené/Repli du matériel < 100 km	forfait		250.00	
Sondage pénétrométrique GEOTOOL 0/6 m suivant NF EN ISO 22476-2	unité		130.00	
Sondage géologique à la tarière à 3 m	unité		150.00	
Identification GTR (granulo, w%, VBS)	forfait		165.00	
Mission G2 PRO Voirie	FT		350.00	
Description géotechnique du site et des terrains ; Exploitation des sondages géotechniques ; Principes généraux d'adaptation du projet au site ; Identification des risques majeurs et des risques pour les ouvrages ; Définition des hypothèses géotechniques nécessaire à l'élaboration de l'avancement, pentes et talus, assises des voiries, dispositions générales vis-à-vis des nappes et des avoisinants ; réutilisation des matériaux ; Dimensionnement de la voirie ; Rapport PDF.				
Mission G1 PGC "loi Elan"				
Description géotechnique du site et des terrains ; Exploitation des sondages géotechniques ; Principes généraux d'adaptation du projet au site ; Identification des risques majeurs et des risques pour les ouvrages ; Définition de l'horizon porteur potentiel ; Principe généraux de construction des ouvrages géotechniques ; Rapport PDF.				
Prix par : Base par lotissement	FT	1	250.00	250.00
Plus value pour 3 à 4	FT		80.00	
Plus value pour 5 à 10	FT		120.00	
Plus value pour 11 à 20	FT		250.00	
Plus value pour 21 à 40	FT		400.00	
Plus value pour 41 à 60	FT		500.00	
Remise G2 Voirie groupé avec G1 PGC	FT		-100.00	
Net HT €				250.00
Total TVA € 20 %				50.00
Total TTC €				300.00

Mode	Date échéance	Montant à payer €
* Chèque		
* Virement bancaire : Crédit Mutuel	30 jours	300.00
IBAN : FR76 1027 8090 5600 0202 5120 144		
BIC : CMCIFR2A		
N° TVA intracommunautaire FR 93 797 496 197	Siret : 797 496 197 000 22	RCS MONTPELLIER
En cas de retard de paiement, une indemnité calculée sur la base du montant TTC restant dû sera appliquée au taux de la BCE plus		
10 points et 40 € conformément à l'article L441-6 L 12 ^{ème} alinéa du code du commerce		
11 rue Claude François / Parc 2000 / 34080 MONTPELLIER		